

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint le document dûment rempli. Veuillez considérer qu'il engage également nos camarades qui se présentent sur les autres circonscriptions du département.

Nous souhaitons apporter à notre réponse quelques compléments que vous voudrez bien également rendre publics.

**Nous estimons que le principe de précaution tout comme le respect des règles démocratiques – qui impliquent que la population non seulement soit consultée mais décide de ses propres affaires – doivent primer sur les intérêts privés des entreprises capitalistes pour qui seul compte le profit qu'elles peuvent espérer retirer et qui, aujourd'hui, dictent leur loi aux gouvernements.**

**C'est pourquoi le NPA défend également la création d'un grand pôle public des télécommunications, contrôlé par les salariés et la population, qui permettra d'échapper à la logique du marché qui sacrifie la santé sur l'autel du profit.**

**Seules l'intervention et la mobilisation populaires peuvent changer la donne.**

Bien cordialement,

Pour le NPA66

Jean Boucher

Candidat sur la 4<sup>ème</sup> circonscription des Pyrénées-Orientales

Anne Martzluff

Suppléante

**M. Jean BOUCHER**

Candidat NPA Législatives 2012

4<sup>ème</sup> circonscription des Pyrénées-Orientales

Vinça, le 30 mai 2012

*Cochez les propositions sur lesquelles vous vous engagez :*

**Pour une régulation dans les domaines sanitaire, économique et social**

x Exiger un moratoire sur la technologie LTE-4G dans l'attente d'études d'impact sanitaire, avant le lancement de nouvelles offres commerciales et avant le lancement public de la technologie *(selon certains chercheurs les émissions 3G - qui a été lancée sans tenir compte des études alarmantes sur son impact sanitaire - seraient au moins dix fois plus nocives que les GSM à même puissance)*

x Proscrire tout déploiement de réseau hertzien Internet (WIFI, WIMAX, ...) et contribuer au développement des technologies filaires (NRA-ZO, extensions cuivres, fibre optique) sur tout le territoire (en milieu rural autant qu'en milieu urbain) de façon à protéger la santé publique et à garantir à tous le très haut débit (le réseau hertzien ne permet que le haut débit et outre son impact sanitaire pérennise de façon durable la fracture numérique ou l'internet à deux vitesses).

x N'autoriser les accès internet publics exclusivement qu'en connexion filaire (USB, Ethernet etc...) seule technologie ne présentant aucun risque sanitaire.

x Agir auprès des opérateurs pour que les "boxes" soient fournies sans wifi.

x Stopper le déploiement des compteurs radio-relevés dits « intelligents », type Linky comme l'a fait la ville de Paris (\*).

**D'un point de vue sanitaire**

x Décréter le seuil de 0,6 Volts/mètres comme valeur limite d'exposition du public dès le début de votre mandature.

x Créer un réseau de zones blanches (lieux où toutes les connexions sont filaires et sans émissions de type téléphonie mobile) en milieu urbain et rural pour permettre aux personnes électro-hyper-sensibles (devenues intolérantes aux ondes électromagnétiques artificielles) une vie décente.

x Reconnaître l'affection EHS/SICEM (Syndrome d'Intolérance aux Champs Electro-Magnétiques - voir les travaux scientifiques de l'ARTAC) avec accès au statut de personne handicapée et prise en compte par la Sécurité Sociale avec attribution d'un taux d'invalidité.

**D'un point de vue social**

x Elaborer tout programme de déploiement des TIC (technologies de l'information et de la communication) en concertation préalable avec l'ensemble des acteurs dont les populations et les associations qui les représentent

x Lancer des campagnes nationales de prévention sur l'utilisation du portable, avec les associations, ciblées sur les populations les plus sensibles : enfants (et donc parents), adolescents, femmes enceintes, etc.

---

(\*) Compteurs mouchards dit « intelligents » de type Linky : mini antenne GSM prévue dans chaque foyer, notamment par ERDF et collecte d'informations pouvant porter atteinte aux libertés individuelles.